

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Droit

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de licence *Droit* proposée par l'Université de Lorraine est organisée sur trois années. Elle comporte quatre parcours : un parcours classique (lui-même subdivisé en 3 pré-spécialisations - *Droit public*, *Droit de l'entreprise*, *Droit privé - sciences criminelles*), un parcours *Droit - droit des pays de Common Law* (site de Nancy) et un parcours *Droit - droit allemand* (site de Metz). Par ailleurs, les étudiants ont également la possibilité de s'inscrire simultanément en licence de *Droit* et en licence d'*Économie* dès la 1^{ère} année, ce double cursus leur permettant de prétendre à une double licence (site de Nancy). Enfin, un parcours *Magistère* et un diplôme universitaire (DU) *Magistère* peuvent être proposés, après sélection, à des étudiants de L3 (site de Nancy).

La licence en *Droit*, parcours classique, est organisée sur plusieurs sites à l'identique : Nancy et son antenne délocalisée à Épinal ainsi que Metz et sa délocalisation à Sarreguemines.

Le public de la licence est majoritairement composé d'étudiants en formation initiale. Néanmoins, la licence en *Droit* accueille des étudiants en reprise d'études, dans le cadre de la formation continue (trois demandeurs d'emploi et sept salariés en 2015-2016), tout comme des étudiants titulaires du diplôme d'accès aux études universitaires A - DAEU A (Lettres) ou d'une capacité en droit.

Analyse

Objectifs
La licence en <i>Droit</i> est organisée de manière très classique, de façon à transmettre aux étudiants une solide culture juridique (transmission des connaissances de base - sous forme d'enseignements fondamentaux dans un premier temps puis d'enseignements plus spécialisés dans un second temps -, méthodologie et raisonnement juridiques). Elle permet d'acquérir les connaissances nécessaires en vue d'une insertion professionnelle ou en vue de la poursuite d'études soit en master, soit en école (école de commerce ou école de journalisme).
Organisation
La formation juridique en licence, riche et diversifiée, est dispensée sur quatre sites : Nancy et son antenne délocalisée à Épinal, Metz et sa délocalisation à Sarreguemines. La licence est organisée selon une structure pyramidale qui privilégie l'acquisition des connaissances par pallier. - En première année (L1), la formation généraliste est construite à l'identique aux premier (S1) et second (S2) semestres. En deuxième année (L2), la formation repose sur un fort tronc commun généraliste et en troisième année (L3), le parcours classique proposé à Nancy et Metz comprend trois sous-parcours de pré-spécialisation (<i>Droit public</i> , <i>Droit de l'entreprise</i> et <i>Droit privé - sciences criminelles</i>). Outre la licence « classique », des parcours différenciés sont proposés tout au long de la licence essentiellement sur le site de Nancy, ce qui tend à créer un déséquilibre de l'offre de formation au préjudice de la Faculté de droit de Metz : - Double licence <i>Droit et économie</i> (site de Nancy) - <i>Magistère</i> (site de Nancy)

- Parcours *Droit- droit des pays de Common Law* (site de Nancy)
- Parcours *Droit - droit allemand* (site de Metz)

Positionnement dans l'environnement

La licence en *Droit* dispensée sur quatre sites est la seule formation existante en Lorraine. Néanmoins, la région Est de la France offre plusieurs licences équivalentes, à Strasbourg, Mulhouse, Reims et son antenne à Troyes. Pour autant, le bassin lorrain, à forte densité de population, draine de nombreux étudiants originaires de la région (928 sur 1000 étudiants en 2015), avec, cependant, une disparité des effectifs entre les sites :

- Celui de Nancy accueille un public nombreux (1908 étudiants / 3587 inscrits sur les quatre sites).
- Celui de Metz accueille environ 1/3 du total des effectifs.
- A Épinal et Sarreguemines, les effectifs sont inférieurs à 10 % de l'ensemble des inscrits (318 inscrits à Épinal et 217 inscrits à Sarreguemines en 2014).

Par ailleurs, l'on peut se demander si la proximité de la formation est un atout pour l'accès au marché du travail (quatre sites) ou, au contraire, un frein à la mobilité étudiante.

S'agissant des parcours linguistiques (anglais et allemand) et de la double licence *Droit - économie*, l'offre de formation se justifie pleinement sur le plan local, les universités voisines n'offrant pas une telle formation à l'identique. Le parcours *Droit - droit des pays de la Common Law* est particulièrement attractif (184 étudiants inscrits en 2015-2016, dont 95 en L1, 59 en L2 et 30 en L3). Quant à la licence *Droit - économie*, elle concerne, en 2015, 286 étudiants, preuve d'un beau rayonnement. En revanche, le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'avoir des données chiffrées sur le parcours *Droit - droit allemand*.

La licence en *Droit* s'inscrit dans le champ formé par le Collegium *Droit, économie, gestion*.

Ce positionnement au sein du champ permet d'expliquer les liens étroits existants entre ce diplôme et la licence d'*Économie* et la licence en *Droit* et la filière *Administration économique et sociale* :

- s'agissant des liens entre la licence en *Droit* et la licence d'*Économie* : mutualisation des enseignements assurée notamment par les enseignants-chercheurs de la licence en *Économie* de l'Université de Lorraine, réorientation possible en fin de S1 ou S2 de la filière *Droit* vers la filière *Économie*, double cursus possible *Droit - économie* sur le site de Nancy.
- s'agissant des liens entre la licence en *Droit* et la licence *Administration économique et sociale* : enseignements juridiques en filière *Administration économique et sociale* assurés par les enseignants de la Faculté de droit de Metz.

Les enseignants de la licence en *Droit*, en fonction de leur spécialisation, sont majoritairement rattachés, soit au laboratoire « Institut François Génys » (IFG) soit au laboratoire « Institut de recherches sur l'évolution de la Nation et de l'Etat » (IRENEE).

Le monde socio-économique collabore à la formation des étudiants de licence par les stages qu'il leur propose. Ainsi, les étudiants des trois années de licence peuvent, s'ils le souhaitent, faire un stage en entreprise, dont la durée oscille entre deux semaines et deux mois. Quant aux étudiants du parcours *Magistère*, ils sont astreints à un stage obligatoire de deux mois minimum effectué soit en France soit à l'étranger, au sein de grands cabinets d'affaires internationaux (Price Cooper, Owenoverly, Cabinet Gide Paris, Cabinet Arendt Luxembourg).

Equipe pédagogique

Les différents parcours de licence sont pilotés par des responsables académiques (ayant statut d'enseignants-chercheurs) présents sur chaque site.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs : professeurs, maîtres de conférences (MCF), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et doctorants - essentiellement en raison du caractère généraliste de la formation dispensée) mais non exclusivement issus des sections 01 (Droit privé et sciences criminelles) et 02 (Droit public) du Conseil National des Universités (CNU), des professeurs associés (PAST), des enseignants du secondaire, des lecteurs, ainsi que des professionnels issus des milieux juridiques et judiciaires très présents pour assurer des travaux dirigés (TD).

Les enseignants statutaires de l'établissement assurent entre 14035 et 18685 heures au total, ce qui démontre leur place significative dans la formation des étudiants. Cette prépondérance s'explique par la nature du diplôme qui est, à ce stade d'études, encore très généraliste. Les professionnels assurent au total environ entre 4500 et 14035 heures essentiellement en travaux dirigés. La présence des professionnels est certes réduite mais leur collaboration pour l'enseignement de matières très techniques n'est pas requise à ce stade de la formation en raison du caractère généraliste du diplôme.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La licence en *Droit* voit ses effectifs croître progressivement d'année en année, preuve que ce diplôme opère une évidente attractivité auprès des néobacheliers et des étudiants. Si, en 2009, la licence accueillait 3084 étudiants, en 2014, ils étaient 3587 inscrits. Cette évolution est propre à chacune des trois années d'études. Ainsi, en 2014, la L1 accueillait 1000 étudiants (soit 55 % des effectifs), la L2 accueillait 500 étudiants (près du quart des effectifs) et la L3 accueillait 400 étudiants (1/5^{ème} des effectifs).

La féminisation est importante (64,20 % des étudiants en 2015) et le pourcentage de boursiers, en augmentation, atteint 45 % (en 2015).

Les néobacheliers, en L1, forment chaque année environ 60 % de la promotion. La majeure partie d'entre eux est titulaire d'un baccalauréat général *Économique et Social* - ES (près de 50 %), les autres étudiants provenant d'une terminale *Littéraire* - L (206 sur 1190 inscrits) ou *Scientifique* - S (188 sur 1190) puis d'une terminale technologique (142 sur 1190) ou

professionnelle (111 sur 1190). Toutefois, la réussite aux examens dépend considérablement du baccalauréat obtenu. Les titulaires d'un baccalauréat général avait nettement plus de chance de réussir leurs examens de première année en 2014 (71 % pour le baccalauréat S, 53 % pour le baccalauréat ES et 33 % pour le baccalauréat L) que les titulaires d'un baccalauréat professionnel (moins de 9 %) ou technologique (10 %). Ces pourcentages sont conformes aux données nationales, les étudiants provenant de filières non générales n'ayant pas reçu une formation secondaire adéquate pour suivre ce genre d'études.

La présence aux examens, tout site confondu, est très inégale en fonction des années. Si elle avoisine 95 % en L3, elle est, en revanche, légèrement supérieure en L2 puisque, en moyenne, 97 % des étudiants sont présents aux examens. En revanche, en première année de licence, le taux de présence n'était que de 78 % en 2014. Ces chiffres, pris isolément, ne surprennent pas, les étudiants de L1 abandonnant leurs études plus fréquemment que ceux des années suivantes. Néanmoins, si l'on observe l'évolution du taux de présence des étudiants pendant les trois années de licence, l'on est surpris de constater que le taux de présence des étudiants baisse régulièrement en L1 et, dans une moindre mesure, en L2. Ainsi, s'agissant de la L1, en 2009, le taux de présence s'élevait à 91 % puis en 2011 à 89 %, en 2013 à 77 %. L'année 2014 voit une très légère reprise (78 %). Cette baisse récurrente en première année amène à en rechercher les causes. A cette fin, il faut à nouveau opérer une distinction entre les sites. La Faculté de Nancy a un taux très élevé d'étudiants présents aux examens depuis 2009 : en moyenne 96 %. Le site de Metz arrive en deuxième position avec 66 %. En revanche, s'agissant des délocalisations, si l'antenne d'Épinal parvient à atteindre 53 % de taux de présence aux examens, celle de Sarreguemines a connu la plus forte baisse depuis 2012, le taux passant chaque année sous le seuil des 50 %, alors qu'il était de 92 % jusqu'en 2011. Parallèlement, la nature du baccalauréat obtenu par les étudiants de L1 de Sarreguemines peut permettre de trouver la cause de la faiblesse du taux de présence aux examens. Dès 2012, les étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel se présentent nettement moins nombreux aux examens (entre la demie et le quart des étudiants inscrits). Quant à leur taux de réussite, il est extrêmement bas depuis 2012 (5,90 % d'admis par rapport au nombre d'inscrits et 0 % en 2014 s'agissant des baccalauréats technologiques et s'agissant des baccalauréats professionnels, il est de 3,80 % en 2012 et 0 % en 2014).

La réussite aux examens s'améliore au fil des années en L1. Si, en 2012, 40 % des étudiants ont réussi leurs examens, ils étaient 44 % en 2014 à accéder à la deuxième année de licence. Puis, la même tendance peut être observée en L2. En 2012, 60 % des étudiants ont réussi leurs examens et en 2014, 67 % d'entre eux passaient dans l'année supérieure. La même constatation est faite en L3 puisque, depuis 2012, le pourcentage de réussite s'élève à 90 %. La progression constante du taux de réussite peut s'expliquer par la motivation des étudiants trouvant sa source dans un suivi efficace de l'équipe pédagogique. A l'inverse, seuls 6 % des étudiants sortent non diplômés à l'issue de la L2.

Les poursuites d'études sont majoritaires (96 à 100 % selon les années) et se font essentiellement à l'Université de Lorraine (entre 85 et 90 %). Le taux d'insertion professionnelle varie de 83 % à 64 % selon les années (entre 2009 et 2013).

Place de la recherche

Il existe deux laboratoires labellisés équipe d'accueil (EA), l'Institut François Gény (IFG) et l'Institut de Recherche sur l'évolution de la Nation et de l'Etat (IRENEE). La recherche n'occupe pas une place de choix en licence en raison du caractère très généraliste de la formation s'adressant, de surcroît, à des étudiants débutants. Cependant, l'Université de Lorraine s'efforce d'initier les étudiants à quelques travaux de recherche, par des notes d'études dans le cadre de TD ou par la possibilité de suivre une unité d'enseignement (UE) intitulée « Aide à la recherche documentaire » au semestre 5).

Place de la professionnalisation

La professionnalisation occupe une place généralement plus limitée en licence qu'en master. Néanmoins, l'ouverture sur le monde professionnel se décline de différentes manières :

- Les stages sont facultatifs en licence et donnent lieu à l'attribution de points bonus. Cependant, s'agissant de la double licence *Droit-économie*, du parcours *Magistère* ou de la licence sur le site d'Épinal, les stages sont obligatoires.
- Les professionnels font partie de l'équipe pédagogique, leur présence étant notable en travaux dirigés.
- La formation continue permet à un public en reprise d'études de pouvoir suivre une licence en *Droit*. Ainsi, en 2015-2016, 10 personnes (sept salariés et trois demandeurs d'emploi) ont eu accès à cette formation en droit.
- La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), présente dans le dossier d'autoévaluation, propose un descriptif assez sommaire des compétences acquises et un descriptif ambitieux des emplois accessibles. Par exemple, la fiche RNCP indique que le titulaire d'une licence peut prétendre, entre autres, à un métier lié au droit dans une entreprise (assurances, banques, industries ou services) de dimension internationale.

Place des projets et des stages

La licence en droit accorde de l'intérêt au « Projet personnel professionnel » pour chaque année de licence.

- Pour les S1, S3 et S4, le volume horaire est de trois heures et aucun crédit ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) n'est accordé. En revanche, pour la double licence *Droit-économie*, un projet personnel professionnel est prévu, néanmoins sans détermination d'un volume horaire ou de crédits ECTS, d'où le caractère peu convaincant de ce projet étudiant.

- Pour les S5 et S6, dans les sous-parcours *Droit de l'entreprise*, *Droit public* et *Droit privé*, six heures de travaux dirigés (TD) sont consacrées au projet étudiant. Pour le parcours *Droit - droit anglais de la Common Law*, six heures de TD et quatre ECTS sont attribués au projet personnel professionnel, selon l'option choisie. Le projet personnel se caractérisant par une aide apportée à la rédaction d'un curriculum vitae ou d'une lettre de motivation, il ne semble pas opportun de

l'agrémenter de crédits ECTS.

S'agissant des stages, ils sont facultatifs en licence, leur durée variant entre deux semaines et deux mois. En revanche, pour le *Magistère*, les étudiants doivent suivre un stage d'une durée minimale de deux mois en France et à l'étranger, tout comme les étudiants de la licence *Droit - économie*.

Place de l'international

L'Université de Lorraine est incontestablement tournée vers l'international par les filières mises en place et le volume horaire consacré à l'apprentissage des langues vivantes.

Filières marquées par un parcours linguistique :

- Site de Nancy :

- un parcours *Droit/langue anglaise, Droit des pays de Common Law* est proposé de la L1 à la L3. L'objectif de ce parcours est de former des juristes ayant un haut niveau de langue, qui sont gratifiés d'un diplôme en droit et d'un diplôme en anglais. Les étudiants qui le souhaitent peuvent suivre quelques UE supplémentaires à la Faculté des langues, ce qui leur permet d'obtenir, en plus d'une licence en *Droit*, une licence en *Anglais*. Enfin, les étudiants ont également la possibilité de suivre un *master of business administration - MBA* (maîtrise en *Administration des affaires*) à l'Université de Swansea (Pays de Galles, Royaume-Uni).
- Un *Magistère* à forte dominante internationale permet également aux étudiants de L3 concernés de se former au *master Juriste d'affaires européen*, après un stage obligatoire effectué pour partie à l'étranger (d'une durée de deux mois minimum).

- Site de Metz : un parcours *Droit français/droit allemand* est proposé aux étudiants dès la L1, les deux premières années se déroulant pour les étudiants français au Centre juridique franco-allemand de Sarrebruck puis la dernière année (L3) se faisant soit sur le site de Metz, soit sur celui de Sarreguemines. Ce parcours permet aux étudiants d'obtenir une double licence délivrée à la fois par l'Université de Lorraine et l'Université de la Sarre (*Universität des Saarlandes*, Allemagne).

Pour les parcours tournés vers l'international, l'enseignement en langue étrangère, au volume horaire conséquent, s'élève à environ 75 heures pour le parcours *Droit/langue anglaise* et 90 heures pour le parcours *Droit français/droit allemand*, avec une variété d'enseignements de droit allemand dispensés en langue allemande (*Droit civil allemand des affaires* - 18 heures en cours magistral (CM) -, *Droit commercial et des sociétés allemand* - 18 heures CM -, *Droit social allemand* - 18 heures CM).

Pour le parcours classique, les étudiants bénéficient d'un enseignement en langue de 40 heures annuelles avec la possibilité pour les étudiants de L2 et L3 de suivre une seconde langue vivante à hauteur de 20 heures au S4 et au S6, ce qui représente une plus-value pour le diplôme.

En L3, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un séjour Erasmus (*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*) à l'étranger. 67 étudiants du site de Nancy ont profité de cette expérience en 2015, alors qu'ils n'étaient que cinq étudiants du site de Metz à tirer profit du dispositif. En revanche, s'agissant des étudiants étrangers entrants, ils sont peu nombreux à suivre leurs études en Lorraine.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'ensemble des enseignements de licence (à l'exception de quelques enseignements de langues) est dispensé en présentiel. Cependant, si certains étudiants ont des contraintes particulières (étudiants salariés, en charge de famille, handicapés, en double cursus ou pratiquant un sport de haut niveau), ils peuvent bénéficier d'aménagements dans l'organisation de leur emploi du temps (affectation prioritaire dans certains groupes de TD, dispense d'assiduité en TD, aménagement du contrôle continu).

Des passerelles sont instituées au profit de certains profils d'étudiants (validation de la première année commune aux études de santé - PACES ouvrant droit à un accès direct en L2 mais avec rattrapage du *Droit civil* et du *Droit constitutionnel* de S2 ; les étudiants ayant effectué deux années de classes préparatoires peuvent intégrer directement une L2 - sans rattrapage de cours - ou une L3 avec rattrapage de certains cours de L2 - *Droit civil* et *Droit administratif*. Les étudiants de *Sciences politiques* de Nancy bénéficient d'aménagements pour s'inscrire parallèlement en *Droit* ; les meilleurs étudiants titulaires d'une capacité en droit peuvent bénéficier d'une intégration directe en L2 ; une orientation vers des licences professionnelles (LP) peut être envisagée au profit de certains étudiants (deux LP, *Collaborateur droit social* et *Chargé de gestion patrimoniale immobilière*). Ces passerelles permettent aux étudiants concernés de ne pas être démotivés par un échec relatif ou par une erreur commise dans le choix de leur orientation première. Ces passerelles contribuent ainsi à la progression de l'étudiant dans ses études supérieures, que ce soit dans le cadre d'une licence générale ou d'une licence professionnelle.

Différentes formules de communication sont testées avant l'inscription et au moment de la rentrée universitaire (accueil des étudiants, explication sur le contenu des études de droit). En cours d'année, des modules de soutien sont organisés au profit d'étudiants en réorientation vers une licence de *Droit*, en S2 (40 heures de méthodologie et de remise à niveau) et un tutorat d'accueil est mis en place au profit des primo-arrivants pour faciliter leur intégration.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'ensemble des enseignements est assuré en présentiel (à l'exception de quelques enseignements de langues).

S'agissant du numérique, il est utilisé de manière sommaire avec dépôt de certains cours en ligne (plateforme pédagogique ARCHE) même s'il existe un enseignement d'informatique aux S1 et S2.

Evaluation des étudiants
L'évaluation des étudiants se fait de manière très classique avec contrôle continu (deux évaluations par matière et par semestre) et contrôle terminal (pour chaque matière semestrielle de trois heures). En revanche, la part consacrée aux épreuves orales demeure très insuffisante en raison du nombre d'étudiants.
Suivi de l'acquisition de compétences
Les compétences transversales concernent classiquement les enseignements en langues et en informatique, sans précision particulière. Portefeuille de compétences : développement très sommaire dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), incluse dans le dossier d'autoévaluation. Supplément au diplôme (SD) : rubrique sommairement développée mentionnant la possibilité offerte aux étudiants de se procurer l'annexe descriptive au diplôme. On regrette que l'annexe descriptive au diplôme (ADD) ne soit remise qu'aux seuls étudiants qui en font la demande.
Suivi des diplômés
Le suivi des diplômés est assuré par un observatoire qui, par ses enquêtes, met en lumière le pourcentage très élevé d'étudiants poursuivant leurs études (96 %). En 2010, 90 % des étudiants poursuivaient leurs études sur l'un des sites lorrains alors qu'en 2013, ils n'étaient « que » 85 %.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le conseil de perfectionnement est composé de l'équipe de formation de la licence <i>Droit</i> , des responsables des mentions de master, des directeurs de laboratoire investis dans le domaine du diplôme, de professionnels et d'anciens étudiants. Dans le dossier d'autoévaluation présenté, un compte-rendu de réunion du conseil de perfectionnement (non daté et ne mentionnant pas la liste des enseignants) est inséré. L'on regrette que des étudiants de l'année en cours ne soient pas membres du conseil de perfectionnement. Une grande majorité des cours et des TD donne lieu à une évaluation transmise aux enseignants concernés. Par ailleurs, une commission consultative constituée pour chaque année d'études réunit environ 25 étudiants et le responsable de la licence. L'objet de cette commission est de discuter des points forts et des points faibles de la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Parcours diversifiés (notamment les doubles cursus) à forte valeur ajoutée privilégiant les langues étrangères ainsi que la double licence *Droit -Economie*.
- Taux de réussite notables grâce à un encadrement pédagogique de qualité, sauf à Sarreguemines.
- Très bon dynamisme du site de Nancy, par ses effectifs et la variété des parcours présentés.

Points faibles :

- Maillage dense de l'offre de formation en licence conduisant à une baisse des effectifs sur les sites délocalisés.
- Le dossier d'autoévaluation ne démontre pas l'existence d'un pilotage commun entre les facultés de Droit de Nancy et de Metz.
- Articulation avec les licences professionnelles à parfaire.

- Le numérique se présente sous une forme minimaliste.

Avis global et recommandations :

Diplôme performant et efficace qui a trouvé son public. Néanmoins, la fusion opérée entre les Facultés de Nancy et de Metz ainsi que leurs antennes délocalisées respectives a conduit à un déséquilibre de l'offre de formation. Nancy est incontestablement attractive en termes d'offre alors que le site de Metz tend à rester dans l'ombre. Il serait souhaitable que les Facultés de Droit de Nancy et de Metz puissent se rapprocher afin de procéder à un rééquilibrage dans leur offre de formation. Par ailleurs, il conviendrait de s'interroger sur le faible taux de réussite existant dans les deux sites délocalisés et notamment à Sarreguemines.

Observations de l'établissement

En réponse aux remarques formulées par l'HCERES , les responsables de la licence en droit souhaitent apporter les précisions suivantes :

- Clarification sur l'organisation de la licence en droit , de ses parcours-types et sur les possibilités offertes aux étudiants de changer de parcours au cours du cursus

L3	Licence en droit UL Plusieurs orientations : -Orientation droit privé -Orientation droit public - Orientation mixte -Orientation droit/droit allemand -Orientation magistère	Parcours-type : Droit/ économie	Parcours-type : Droit/droit des Pays de common law
L2	Licence en droit UL	Parcours-type Droit/ économie	Parcours-type droit/droit des pays de common law
L1	Licence en droit UL	Parcours-type droit et économie	Parcours-type droit/droit pays de common law

Intégration dans la licence en droit et dans les différents parcours. En L1 tout étudiant a le choix de s'inscrire en L1 droit ou dans un des deux parcours -type (licence droit parcours économie et licence droit parcours droit/droit des pays de commonlaw).

A l'issue du S1 tout étudiant inscrit dans un parcours différencié peut abandonner ce parcours type et réintégrer la licence en droit. Par ailleurs à l'issue de la L1 et la L2 tout étudiant inscrit dans un parcours différencié peut abandonner ce parcours -type et réintégrer la licence droit.

Tout étudiant inscrit dans la licence droit peut demander à intégrer au S2 et S3 le parcours différencié droit/droit des pays de commonlaw. Une commission statue sur la demande de l'étudiant en prenant en compte le niveau d'anglais de l'étudiant. De manière plus exceptionnelle un étudiant titulaire d'une L2 peut demander à intégrer la L3 parcours droit/droit des pays de commonlaw. Une commission statue sur la demande de l'étudiant.

Les étudiants qui ont validé une L1 et L2 droit à l'Université de Lorraine et qui ont un bon niveau en langue allemande peuvent intégrer l'orientation de droit français et allemand directement en troisième année de licence sur le site de Metz ou de Sarreguemines. Ces étudiants obtiendront la licence en droit de l'Université de Lorraine, mention droit français et allemand.

Tout étudiant ayant validé une L2 droit peut s'inscrire à Metz, Nancy, Sarreguemines ou Epinal dans une des orientations suivantes de la L3 : orientation droit privé, orientation mixte ou orientation droit public.

A l'inverse l'orientation magistère est une filière sélective. Tout étudiant titulaire d'une L2 droit quelle que soit le lieu d'obtention peut candidater pour entrer en magistère.

- Les différences de volume horaires selon le parcours dans lequel est inscrit l'étudiant.

Il est vrai que la maquette fait apparaître un nombre d'enseignements différents selon le parcours dans lequel est intégré l'étudiant. Les différences s'expliquent de la manière suivante.

Les étudiants inscrits dans le parcours-type droit –économie sont obligatoirement inscrits en même temps en licence d'économie parcours droit. Etant inscrits en double diplôme les étudiants suivent un nombre d'heures de cours très important. La maquette de la licence économie parcours droit étant conçue selon une progression dans le nombre d'heures d'enseignements entre la L1 et la L3 nous avons volontairement fait le choix de construire la maquette de droit parcours –économie dans une logique inverse afin de permettre aux étudiants de pouvoir travailler et valider les deux licences dans une même temporalité.

Les étudiants inscrits dans le parcours droit /droit langue anglaise bénéficient d'une formation en droit mais aussi en langue anglaise. Cette dernière formation nécessite un investissement particulier des étudiants en L3. Ces considérations expliquent que nous avons alors fait le choix d'opter pour une maquette moins volumineuse en nombre d'heures de cours en présentiel en L3.

Cette même logique se retrouve encore pour les étudiants inscrits en L3 dans le parcours droit/ français droit allemand.

Les étudiants inscrits en L3 dans l'orientation magistère bénéficient d'un large tronc commun avec les étudiants inscrits dans l'orientation droit privé. Toutefois eu égard à la spécificité du parcours, les étudiants doivent suivre au surplus un module spécifique intégré dans le DU magistère. Ce module est de 145 heures.

- Compléments sur le positionnement dans l'environnement :

La licence Droit – Droit allemand concerne, en 2016-2017, 91 étudiants (45 en L1, 21 en L2, et 16 en L3 à Metz et 9 en L3 à Sarreguemines).

Le monde socio-économique collabore effectivement à la formation des étudiants par les stages qu'il leur propose, mais également par la présence importante de ses membres dans l'équipe pédagogique, notamment au sein des chargés de travaux dirigés.

- Compléments sur le taux de présence aux examens :

Il est vrai que les statistiques établies par l'Université de Lorraine tendent à indiquer que le taux de présence aux examens sur le site de Metz est de 66%. On notera toutefois que, à partir de la L2, les taux de présence aux étudiants sont nettement plus importants puisqu'ils se situent autour de 90%.

- Effectifs dans les délocalisations

La nature du baccalauréat obtenu par les étudiants inscrits dans les délocalisations peut permettre d'expliquer le plus faible taux de présence des étudiants aux examens et le plus faible taux de réussite surtout en L1 que dans les deux facultés de Metz et de Nancy.

S'agissant spécifiquement de l'antenne de Sarreguemines, eu égard à l'identité de maquette et la composition équivalente du corps enseignant par rapport au site de Metz, la faiblesse du taux de réussite ne peut trouver d'explication objective. Il y a donc lieu de considérer qu'il s'agit d'une faiblesse purement conjoncturelle.

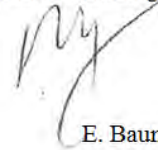
- Compléments d'information sur les liens entre la licence en droit et la recherche :

Même si la licence en droit est un diplôme généraliste, l'équipe de formation et l'équipe pédagogique de la licence en droit UL, ont choisi de permettre à tout étudiant inscrit en L2 et en L3 de suivre une unité d'enseignement d'initiation à la recherche à compter de la rentrée universitaire 2018. Par ailleurs les équipes enseignantes s'efforcent d'initier les étudiants à des travaux de recherche par l'encouragement de notes d'études dans le cadre des travaux dirigés, ou par la réalisation de synthèse à partir d'un nombre important de décisions de justice. De même la maquette licence en droit intègre en L1 et L2 et L3, différentes unités d'aide à la recherche documentaire au cours desquelles les étudiants sont sensibilisés au travail de recherches.

- Sur la question du rééquilibrage préconisé de l'offre de formation :

Il convient de préciser que si le diplôme de Licence droit est bi-site depuis la fusion des universités de Nancy et de Metz, les facultés de droit de Nancy et de Metz n'ont pas fusionné. La logique retenue de concert par les deux facultés a été celle de la complémentarité de l'offre de formation, autour d'une licence générale commune. Cette logique de complémentarité, qui évince toute idée de concurrence, et le souci commun de la soutenabilité de l'offre de formation, ont conduit à la maquette existante. La proportion d'étudiants dans chaque composante explique le déséquilibre apparent de l'offre de formation. Mais il convient d'insister sur le caractère uniquement apparent de ce déséquilibre. La conviction partagée par les deux composantes est bien celle d'un réel dynamisme propre à chaque site, comme en témoigne d'ailleurs la progression du nombre d'étudiants inscrits sur chaque site.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner